sous la direction de
Chrystel BERNAT et Frédéric GABRIEL

CRITIQUE DU ZÈLE

Fidélités et radicalités confessionnelles
France, XVIe-XVIIIe siècle

Le zèle fait partie de ces notions omniprésentes tant dans les sources des XVIe-XVIIIe siècles que dans le vocable des chercheurs, sans pourtant avoir suscité d'enquête tant l'aspect *a priori* signifiant de ce terme semble acquis. Ce consensus herméneutique dissimule un vide interprétatif qui se traduit par un usage indifférencié du terme, relégué à une ardeur religieuse indistincte. L'étude s'empare de ce terme en apparence univoque pour en explorer la plasticité sémantique. Matrice rhétorique et didactique des ouvrages de piété modernes, le zèle est examiné dans ses fondements théologico-politiques et ses usages littéraires (théorique, polémique et apologétique) qui interrogent tant la désignation que le sens de la ferveur des hommes. Ce volume est une façon d'appréhender l'expression de la dévotion et d'en considérer les intensités revendiquées à travers l'exploration d'un « lieu terminologique » problématique qui, placé sous tension théologique, relève de l'aspiration et du modèle de spiritualité, tout aussi régulateur et volontiers normatif que mouvant et transgressif. Présent au cœur de l'histoire de la pensée et des pratiques chrétiennes, quel est au juste le statut du zèle dans le régime de croyance de l'âge classique ? C'est à la fois la polysémie, la diversité des situations d'énonciation, le rôle et les qualités prêtées au zèle en diverses composantes du christianisme – catholicisme, protestantisme, jansénisme – qui sont ici évalués. Centrée sur une notion par essence distante de la tempérance, l'enquête investit un idéal de foi qui pose la question de la juste intensité d'amour et de la droite déférence à Dieu.

Chrystel BERNAT est maître de conférences à l'Institut Protestant de Théologie (chaire d'histoire du christianisme à l'époque moderne). Ses travaux, consacrés aux formes de militances et de radicalismes religieux, explorent l'articulation entre les discours de combat huguenots et les modes de l'engagement confessionnel des XVIIe et XVIIIe siècles.

Frédéric GABRIEL, chargé de recherche au CNRS (Institut d'histoire de la pensée classique, ENS de Lyon), travaille sur les textes théologiques des XVe-XVIIe siècles, notamment sur l'ecclésiologie et les usages des modèles orientaux.

Les auteurs :
Chrystel Bernat, Céline Borello, Hubert Bost, Véronique Castagnet, Emiliano Ferrari, Alberto Frigo, Frédéric Gabriel, Simon Icard, Julie Ménand, Bruno Méniel, Joy Palacios, François Trémolières

CODE : 111 122

ISBN : 978-2-7010-2024-2
44 €

9 782701 020242

THÉOLOGIE HISTORIQUE

CRITIQUE DU ZÈLE
Fidélités et radicalités confessionnelles
France, XVIe-XVIIIe siècle

Ch. BERNAT
F. GABRIEL

BEAUCHESNE

122

THÉOLOGIE HISTORIQUE
122

CRITIQUE DU ZÈLE

Fidélités et radicalités confessionnelles
France, XVIe-XVIIIe siècle

sous la direction de
Chrystel BERNAT
et Frédéric GABRIEL

BEAUCHESNE

CHAPITRE 12

CHRYSTEL BERNAT

LE ZÈLE, MATRICE D'UNE HOMILÉTIQUE COMBATIVE DANS LA PRÉDICATION DE CLAUDE BROUSSON (1689-1698)*

Comment le *zèle* s'articule-t-il à la revendication de fidélité à la foi calviniste dans l'homilétique réformée de la fin du XVIIe siècle ? Le discours sur le zèle se veut-il allégorique (emblématique d'une fermeté spirituelle) ou postule-t-il une pratique (valorisant une foi insoumise) ? Si oui, laquelle ? Autrement dit, s'il ne relève pas d'une réflexion purement théorique (revendiquant la vigueur d'une fidélité doctrinale) mais bien d'une visée applicative (prônant une allégeance active à Dieu et à la Réforme), quels comportements induit-il, quelles attitudes croyantes promeut-il ? Qu'est-ce que le zèle et que représente-t-il dans l'économie symbolique de la prédication protestante en butte à la catholicisation forcée qui accompagne la révocation de l'édit de Nantes en 1685 ?

La notion de zèle est ambivalente chez Calvin. Qu'en est-il à la fin du XVIIe siècle dans un contexte renouvelé de lutte confessionnelle ? Il s'agit d'évaluer les critiques qu'elle cristallise et l'idéal éthique que le zèle renferme dans la prédication du premier Désert ; la place qu'il occupe dans les modalités de résistance à l'oppression des consciences et les valeurs combatives qui lui sont attribuées. En somme, d'estimer quelle ressource il constitue dans les discours militants réformés. Simple axiome rhétorique ou catégorie théologique active, quel mode de fidélité le zèle soutient-il et quelle radicalité spirituelle engage-t-il ? Considérer la définition qu'en propose Claude Brousson est une façon de s'infiltrer dans une sémantique expressive qui sans épuiser le sens prêté au zèle – ni

---

* Cet article est issu d'une recherche théologico-historique consacrée à l'analyse de l'éloge de la ferveur et de la stigmatisation de la tiédeur spirituelle : Chrystel Bernat, *Zèle et défaut de zèle au XVIIe siècle :* la réjection des tièdes *dans la prédication de Claude Brousson*, Paris, Institut Protestant de Théologie, 2011.

valoir pour l'ensemble de la littérature pastorale huguenote – explicite une notion centrale dans l'homilétique calviniste à travers laquelle s'agence la défense de la liberté de servir Dieu selon sa conscience.

Cette analyse poursuit une enquête relative à la diversité des options spirituelles protestantes, des modes d'expression de la piété et d'exaltation de la foi face à l'interdit religieux. Elle s'attache à saisir comment et à partir de quels fondements (politiques, éthiques et théologiques) s'exprime l'attachement à la Réforme, s'argumente et se définit la résistance à la coercition catholique. C'est à l'interprétation et à l'usage protestant de la dévotion que s'intéresse cette analyse en examinant les vertus offensives prêtées à l'exactitude religieuse et à la vivacité d'amour pour Dieu.

Pourquoi Claude Brousson ? En quoi peut-il être représentatif ? Figure éminente du Désert huguenot, d'abord avocat attaché à la défense de la cause des Églises réformées du Midi (successivement à la chambre mi-partie de Castres, de Castelnaudary et devant le Parlement de Toulouse entre 1666 et 1683), puis artisan, après la promulgation de l'édit de Fontainebleau, de la résistance pastorale clandestine (de 1689 à son supplice à Montpellier en 1698), Brousson nous intéresse en tant que partisan d'une intégrité spirituelle exigeante et acteur engagé dont la conception du zèle anime sa pratique ministérielle et émaille son discours homilétique. Contraint à l'exil en 1683, durant lequel il poursuit depuis Lausanne son activité en faveur de ses coreligionnaires, il appartient à ces prédicateurs laïcs qui, sur place ou résolus à retourner en France après la fuite des pasteurs, suppléaient au départ des ministres « ordinaires » au motif d'une « vocation extraordinaire » de pure tradition calvinienne (répondant à la fois à un appel de Dieu et à la sollicitation des fidèles). Favorisant la tenue d'assemblées illicites dès son retour dans le royaume en juillet 1689, et animant le mouvement prédicant à partir de décembre 1689 avec une vingtaine de laïcs dont François Vivens, Brousson se présente après la mort de ce dernier, abattu les armes à la main en février 1692, comme le chef de file de la résistance spirituelle des deux anciennes provinces synodales des Cévennes et du Bas-Languedoc[1]. Dans ses sermons, copiés pour être

1. Voir notamment Abraham Borrel, *Biographie de Claude Brousson, pasteur de Nîmes, à l'époque des assemblées du Désert, de 1685 à 1698*, Nîmes, Garve, 1852 ; Henri S. Baynes, *The Evangelist of the Desert : life of Claude Brousson*, Londres, 1853 ; Albin de Montvaillant, *Claude Brousson (1647-1698)*, Paris, E. Dentu, 1881 ; Charles Bost, *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700*, 2 vol., Montpellier, Presses du Languedoc, 2001[2] (1re éd. 1912) ; Muriel Floutier-Franc, *Claude Brousson. Un avocat entre loyauté et insoumission. Étude sur la genèse du projet de désobéissance civile des protestants du Midi (mai 1683)*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse, Université de Toulouse II, 1996 ; Hubert Bost, « Claude Brousson », *Encyclopédie du protestantisme*, Pierre Gisel dir., Paris, Genève, PUF, Labor et Fides, 2006[2], p. 165.

abondamment diffusés, résonne donc le discours combatif du temps qui oriente et innerve tout un mouvement de lutte fondé sur une revitalisation de la piété à valeur d'arme spirituelle subversive contre la contrainte catholique et le projet royal d'éradication du protestantisme.

Brousson nous intéresse d'autant plus que sa prédication a été peu mobilisée par les historiens. Si l'homme est maintes fois cité pour son projet subversif de 1683 (qui invitait, à un jour donné, pasteurs et fidèles des Églises interdites à prêcher ouvertement en guise de manifeste contre la réduction draconienne des libertés huguenotes), s'il est fréquemment présenté comme modèle de résistance pacifique aux violences catholiques, peu de travaux – sinon anciens – ont été consacrés à l'analyse de sa prédication[2]. Une prédication dont la fougue contraste avec la figure acquise de modéré dont il bénéficie malgré la réévaluation ancienne de Charles Bost et celle, plus récente, de Brian E. Strayer[3]. L'option pacifique n'exclut pas une extrême véhémence et la promotion d'une ardeur religieuse radicale.

Cette contribution, qui s'inscrit dans le regain d'intérêt historique pour l'œuvre et l'activité du prédicateur[4], interroge le rapport à la foi à travers un discours émis par l'un des prédicateurs huguenots qui, sans être le seul à promouvoir le zèle, demeure l'un des rares à le prêcher dans le royaume au cœur des années les plus coercitives.

Le choix du sermon, comme texte source, a ici plus d'un attrait. De manière globale, il informe d'un vécu. Au carrefour de l'histoire des représentations et de l'histoire des idées, les sermons sont un reflet du contexte historique à partir duquel peut s'appréhender l'actualité d'une

---

2. Napoléon Peyrat, *Histoire des pasteurs du Désert depuis la Révocation de l'édit de Nantes jusqu'à la Révolution française, 1685-1789*, 2 vol., Valence, Marc Aurel frères, 1842 ; Charles Dussaut, *Claude Brousson, sa vie, son ministère*, Toulouse, Impr. A. Chauvin, 1869 ; Léopold Nègre, *Vie et ministère de Claude Brousson. 1647-1698, d'après des documents pour la plupart inédits*, Paris, Fischbacher, 1878 ; Emmanuel-Orentin Douen, *Les premiers pasteurs du Désert (1685-1700), d'après des documents pour la plupart inédits*, 2 vol., Paris, Grassart, 1879 ; Émilien Mourgue, *Étude sur la manne mystique du Désert de Claude Brousson*, Paris, J. Lepetit, 1892 ; Alfred Waddington, *L'activité pacificatrice et la pensée chrétienne du chef huguenot Claude Brousson*, Pouzaugues, 1965.

3. Ch. Bost, *Les Prédicants protestants...*, t. I, préfaces de Ph. Joutard, p. II, et de Fontbrune-Berbinau, p. VII, IX-XI, 333 et *sq.*, t. II, p. 16-17 et *sq.* ; Walter C. Utt – Brian E. Strayer, *The Bellicose Dove : Claude Brousson and Protestant Resistance to Louis XIV, 1647-1698*, Brighton-Portland, Sussex Academic Press, 2003.

4. Marianne Carbonnier-Burkard, « Le prédicant et le songe du roi », *Études théologiques et religieuses*, 62, 1987, p. 19-40 ; Id., « Une prédication "laïque". Les prêches des prédicants du "premier Désert" (1685-1700) », *Annoncer l'Évangile (XV-XVII siècle). Permanences et mutations de la prédication*, Matthieu Arnold dir., Paris, Cerf, 2006, p. 221-246 ; Hubert Bost, « Claude Brousson et le Désert des huguenots : une poétique de l'épreuve », *Ces Messieurs de la R.P.R. Histoires et écritures de huguenots, XVII-XVIII siècles*, Paris, Honoré

pensée et d'une pratique croyantes[5]. En cette fin du XVIIe siècle, ils portent l'empreinte de la crise de ferveur qui agite les réformés dont la foi et la cohésion communautaire se trouvent bousculées par l'oppression religieuse. En nous donnant accès à l'énonciation d'une doctrine, à une rhétorique théologique qui croise principes éthiques et aspirations spirituelles confrontés aux défis du temps, le genre homilétique renferme aussi des options idéologiques répondant à la conjoncture politique. Parce qu'il outrepasse le propos strictement religieux – ou plutôt livre à travers lui un certain nombre de résolutions pratiques –, le sermon est une autre façon de capter les menaces et les déboires auxquels sont exposés les réformés (pasteurs et fidèles), et d'appréhender à travers un langage souvent métaphorique les impératifs et les objectifs que les directeurs de conscience (ministres et prédicants) se fixent au gré des vicissitudes. C'est une autre façon d'accoster aux rives d'une pensée militante qui, en un phrasé biblique et allégorique, dresse un discours d'opposition, trace des voies de riposte et des alternatives, élabore des axes de défense, proclame et articule une lutte que façonnent, de manière interactive, l'interprétation des textes scripturaires et la mobilisation sélective des Écritures.

Champion, 2001, p. 237-265 ; Id., « De la désertion des ministres au Désert des prédicants. Les reproches de Brousson aux pasteurs exilés à la Révocation de l'édit de Nantes », *L'anticléricalisme intra-protestant en Europe continentale (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Yves Krumenacker dir., Lyon, 2002, p. 43-54 ; Id., « Les "Églises sous la Croix". Sens historique et portée ecclésiologique d'une métaphore du protestantisme français persécuté au XVIIIe siècle », *La Croix. Représentations théologiques et symboliques*, Jean-Marc Prieur éd., Paris, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 117-131 ; Frauke Alberts, *La « Langue de Canaan » dans la* Manne mystique du Désert *de Claude Brousson*, Mémoire de Maîtrise, Montpellier, Institut Protestant de Théologie, 2003 ; Dominic Schumann, *Claude Brousson et ses assemblées du Désert dans les Cévennes et le Bas-Languedoc entre 1689 et 1693*, Mémoire de Master 2, Dijon, Université de Bourgogne, 2011.

5. Si H. Martin interroge l'articulation entre prédication et mentalités principalement autour de la problématique de la *réception* du discours théologique, on lira avec profit sa synthèse des réflexions épistémologiques de divers spécialistes du discours homilétique (Jean Delumeau, Bernard Dompnier, André Godin, Danièle Fischer, Geneviève Epiney-Burgard, Bernadette Majorana, Rodolphe Peter entre autres). Cette synthèse des approches et des modes d'analyse de la prédication – linguistique, sémantique, thématique, énonciative – dont il évalue les fruits et les limites, offre plusieurs pistes d'évaluation : Hervé Martin, « Prédication et mentalités », *Annoncer l'Évangile (XVe-XVIIe siècle)...*, p. 417-449. Voir également les pistes méthodologiques ouvertes par M. Carbonnier-Burkard, « Une prédication "laïque" », art. cité ; Hubert Bost, « La prédication francophone réformée, XVIIe-XVIIIe siècles », *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Sciences religieuses*, t. 114, 2005-2006, p. 341-346 (l'auteur explicite les aspects doctrinaux, éthiques et théologiques du discours) ; et Céline Borello, « Texte et contexte : la violence dans les sermons protestants du XVIIIe siècle », *La violence : regards croisés sur une réalité plurielle*, Lucien Faggion – Christophe Régina dir., Paris, Éd. du CNRS, 2010, p. 457-478 (l'auteur interroge notamment la dimension didactique du sermon et l'empreinte des référents mémoriels).

Indices du décalage entre l'aspiration à une probité spirituelle et le respect effectif de l'exactitude religieuse, ils éclairent les aléas, les attentes et les gageures de l'époque (tensions et espérances autour de la conception des droits et des devoirs envers Dieu et à l'égard du prince), en constituant une clé d'accès à l'herméneutique protestante de la fidélité.

Ceux de Brousson font entendre une double voix : celle représentative des partisans, en France et au Refuge, d'une ligne combative et celle, emblématique, du mouvement, singulier et revendicatif, des prédicants du royaume dont peu de sermons nous sont parvenus[6].

Sa définition du zèle se situe à la croisée d'une autonomie de parole et d'une pastorale approuvée. Écrits en qualité de prédicant, ses sermons sont publiés au nom du Frère Brousson, à titre de « Ministre réfugié »[7]. Son acception, développée au sein d'une prédication agréée par les ministres du Refuge en 1695, dépasse le cadre d'une conception individuelle et donne prise à des considérations sur l'intégrité spirituelle partagées par un plus large corps pastoral.

Centrée sur l'analyse du sermon X de la *Manne mystique*, décisif pour notre étude, cette enquête bénéficie de l'exploration des deux tiers de l'homilétique du prédicateur[8]. Attentive à la diversité de sa production imprimée, regroupant correspondances, littérature pastorale, requêtes et opuscules, elle puise dans l'ensemble de ses textes, depuis l'*Apologie du projet des réformez de France* (1684)[9] jusqu'à l'ultime publication posthume du *Songe de Louis XIV* (1706)[10]. Certains écrits n'ont fait l'objet que d'un examen thématique axé sur l'approche de son interprétation du zèle[11]. D'autres ont donné lieu à une analyse approfondie. Ainsi en est-il

---

6. Ceux de Brousson constituent d'ailleurs les uniques sermons des prédicants de la fin du XVIIe siècle à avoir été imprimés en recueil : M. Carbonnier-Burkard, « Une prédication "laïque" », art. cité, p. 236.

7. Claude Brousson, *La manne mystique du Désert, ou sermons prononcez en France dans les Déserts & dans les cavernes durant les ténèbres de la nuit & de l'affliction, les années 1689, 1690, 1691, 1692, & 1693*, Amsterdam, Henri Desbordes, 1695, Avertissement.

8. Seuls les sermons de Cène (prédications XV à XXI) ont été écartés de l'étude.

9. Claude Brousson, *Apologie du projet des réformez de France, fait au mois de may 1683, pour la conservation de la liberté de conscience & de l'exercice public de religion, que les édits & traitez de pacification leur accordent. Contenant la suite de l'État des réformez. Où l'on rapporte les traitements qu'ont soufert & que soufrent encore ceux qui se sont assemblez pour prier Dieu dans les lieux que l'on a interdits au préjudice des édits de pacification*, Cologne, Pierre Du Marteau, 1684.

10. Claude Brousson, *Interprétations ancienne & nouvelle du songe de Louis XIV roi de France, imprimé dans le Mercure Galand, & dans la gazette de Paris, du onzième de Novembre 1689... par Mr. Brousson*, Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1706.

11. Claude Brousson, *Estat des reformez en France. Seconde Partie. Concernant la liberté de conscience & l'exercice de la religion. Où l'on fait voir que contre la foy de l'Édit de Nantes,*

– outre la *Manne mystique* –, des *Pièces pieuses*[12], de la *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France*[13] et des *Lettres et opuscules*[14].

Alors quelles conceptions Brousson a-t-il du zèle ? Quelle place occupe-t-il dans son œuvre apologétique ? Interrogeant la place structurante et l'aspect matriciel que le zèle revêt au sein de l'édifice littéraire broussonien, on examine la définition, le rôle et les valeurs proprement militantes que le prédicateur confère à la ferveur religieuse dans son interprétation de la fidélité à la foi réformée. Que nous apprend sa valorisation du radicalisme du temps, ou pour mieux dire, quelle radicalité – en termes de détermination et d'intransigeance – véhicule sa conception du zèle ?

UN ANTIDOTE À LA TYRANNIE CATHOLIQUE ET AU DÉLITEMENT HUGUENOT

Sa définition du zèle s'élabore au sein d'une œuvre protestataire (qui entend dénoncer l'injustice de l'oppression catholique) et d'une homilétique de crise qui répond à une période d'atermoiements et de tourments où la question de la fidélité à la Réforme, ébranlée par la politique religieuse louis-quatorzienne, se pose avec acuité, face aux conversions

---

on prive les réformez de la liberté de conscience, de leurs temples, de leurs ministres, & de l'exercice public de leur religion ; & que l'on se propose d'aboliv entièvement la réformation dans le royaume, Cologne, Pierre Du Marteau, 1684 ; Id., *Lettres au clergé de France assemblé à Paris en l'année 1685*, Au Désert, le Sincère, 1685 (1689²) ; Id., *Lettres aux catholiques romains. Première partie, contenant des réflexions sur les grands maux qu'on fait souffrir aux réformez, avec une naïve exposition des dogmes, du culte, du régime ecclésiastique et de la morale de la religion réformée, en forme de confession de foi, adressées par une épitre particulière, à Louis-le-Grand, roi de France et de Navarre*, s.l., 1687 ; Id., *Remarques sur la traduction du Nouveau Testament, faite par l'ordre du clergé de France et par le Ministère de Denys Amelote, prêtre de l'Oratoire : adressées au roi de France par Claude Brousson*, Delft, Adrian Beeman [*sic*], 1697.

12. Claude Brousson, *Pièces pieuses. 1. Confession de foi raisonnée de ceux qui prêchent en France dans les déserts & les cavernes 2. Requete à Dieu ou priere generale...3. Interpretation ou songe de Louys le Grand roy de France et de Navarre*, Au Désert, 1694.

13. Claude Brousson, *Relation sommaire des merveilles que Dieu fait en France dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc, pour l'instruction & la consolation de son Église desolée. Où il est parlé de ceux que Dieu y a extraordinairement suscitez en ce dernier tems pour y prêcher l'Évangile & du martyre qu'un grand nombre de ces fidèles serviteurs de Dieu y ont déjà soufert*, s.l., 1694.

14. Claude Brousson, *Lettres et opuscules de feu Monsr. Brousson, Ministre & Martyr du St. Évangile avec un abrégé de sa vie, jusqu'au IV. Novembre 1698. qu'il scéla la Vérité par sa mort à Montpellier*, Utrecht, Guillaume vande Water, 1701.

massives. Même arrachées sous la contrainte par les dragonnades ou la simple menace de logement de gens de guerre, les abjurations entament la constance des réformés et forment une brèche dans la conception du loyalisme à Dieu en générant des tensions communautaires.

Dans les années 1690, les prédicants – Brousson en tête – n'ont pas affaire à une désintégration pure et simple de leur communauté mais à une désagrégation sourde, générée par les accommodements avec le papisme. Le discours sur le zèle vise à conjurer les effets de l'obligation catholique et une dislocation confessionnelle que menacent à la fois les pratiques nicodémites (et toutes concessions mêmes partielles au catholicisme), une piété refroidie par le spectre des sanctions économiques et judiciaires, mais aussi la propension à l'attentisme et la tentation de la résignation, de la désaffection ou de l'indifférence religieuse. Autant d'altérations spirituelles prises par Brousson et les plus fervents pour signes de corruption et d'infidélités criminelles à Dieu. En même temps, sa conception du zèle s'élabore dans un contexte d'espoirs, soutenu par une interprétation apocalyptique des temps qui annonce la fin prochaine de la captivité spirituelle, et s'inscrit dans le refus d'un délitement que partage une fraction du peuple huguenot en attente de repères depuis le départ des pasteurs. La définition du zèle s'établit donc à la croisée de la dénonciation d'une foi fraudée par le clergé catholique ou corrompue par le vice, et d'un encouragement à préserver intacte sa foi dans la perspective d'une délivrance à venir. De manière globale, elle s'échafaude à rebours d'un discours dominant contre l'infidélité – un discours partagé par les pasteurs exilés au Refuge mais auquel Claude Brousson, à l'instar de Pierre Jurieu, confère une urgence eschatologique singulière. Dans cette atmosphère où la désolation le dispute au merveilleux, l'exaltation du zèle soutient l'édification et la consolation des fidèles.

Du reste, Brousson n'écrit pas de sermon sur le zèle. Sa définition s'élabore en creux de la stigmatisation des tièdes. En choisissant au sermon X de bâtir son discours sur Ap 3,15-16, Brousson place d'emblée la ferveur religieuse dans un registre thermique, en un régime d'intensité spirituelle variable où le zèle (comme le défaut de zèle) ont à voir avec la chaleur des cœurs. Par son exégèse de l'unique péricope biblique à employer le terme de tièdes, Brousson s'en prend au manque d'ardeur pour mieux faire entendre l'impératif de ferveur. Sa censure des timides renseigne le système de valeurs du zèle et éclaire l'enjeu de sa revendication d'une piété ardente.

Quelles représentations encadrent le discours sur le zèle ? Si les « Babyloniens » et les « Assyriens mystiques » – les persécuteurs catholiques du temps – sont les verges dont Dieu se sert pour châtier son Peuple adultère, l'Éternel néanmoins les maudit. Les ennemis triomphent en

apparence mais ne connaissent pas son dessein[15]. Dieu se dressera sous peu, assure Brousson, contre ceux qui persécutent et il fera justice à ses fidèles serviteurs[16]. Maintenant qu'il a permis la cruelle domination des Romains antichrétiens, il y a lieu de croire qu'il s'apprête à les détruire et à délivrer ses enfants de la tyrannie[17]. Déjà s'approche le « jour de la vengeance » : Babylone, affirme-t-il, est à la fin de son règne[18], son orgueil la condamne au malheur[19]. Interprétant la tyrannie catholique dans le cadre d'une herméneutique biblique, Brousson considère que la puissance de l'Église romaine est le signe même de sa réprobation[20]. Dans ce prélude à l'avènement du royaume de Dieu, chaque fidèle se doit de participer à l'œuvre du Seigneur[21]. L'avancement du règne exige une foi active et de tenir ferme ce que l'on possède[22]. En affligeant et en exerçant la foi de son Peuple, Dieu veut édifier ses ennemis par la constance, la piété et le zèle de ses fidèles[23]. Dans cette perspective, il est impératif pour Brousson, comme pour ses compagnons prédicants, de bien disposer les cœurs. Leur propre ardeur à favoriser, malgré l'épreuve et l'épouvante, l'avancement de son royaume, est la marque assurée de sa faveur (« c'est ici le doigt de Dieu »[24]), le signe de sa venue. Or, dans cette certitude de l'imminence du Jugement dernier, il ne peut y avoir de consolation sans amendement[25]. Il n'y aura pas de miséricorde sans rachat de la souillure catholique[26], pas de délivrance sans sacrifice. Il y a même urgence à se « convertir » à Dieu – maître mot de toute la prédication broussonienne[27] –, qui exhorte à soutenir la gloire de Dieu avec vigueur.

---

15. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon VII, p. 236. Dans cette logique, les oppresseurs catholiques ne sont que les instruments sensibles des péchés et des iniquités des réformés. Leur violence, fût-elle extrême, ne doit servir qu'un devoir d'examen des pécheurs.

16. *Ibid.*, sermon VII, p. 251.

17. *Ibid.*, sermon XI, p. 139-141.

18. *Ibid.*, sermon VII, p. 260.

19. *Ibid.*, p. 255.

20. *Ibid.*, sermon I, p. 10 (cf. aussi p. 16).

21. C. Brousson, *Lettres aux catholiques romains...*, Épître, p. 4v°.

22. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon IX, p. 74-75.

23. *Ibid.*, sermon III, p. 84 et sermon VIII, p. 27.

24. *La nécessité des saintes assemblées* (28 août 1692) citée in : A. Waddington, *L'activité pacificatrice*, p. 15-16.

25. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon XI, p. 145-146.

26. Le péché de souillure associé à la « révolte » est omniprésent dans l'œuvre de Brousson. Pour s'en tenir à la *Manne mystique*, cf. par exemple sermon III, p. 98 ; sermon IV, p. 120, 154 ; sermon VII, p. 263-264 ; sermon IX, p. 54 ; sermon XI, p. 146 (appel à « s'éplucher comme la bâle » de la souillure avec l'idolâtrie).

27. Brousson y consacre d'ailleurs un sermon particulier : *ibid.*, sermon XI – *La nécessité de se convertir à l'approche du Régne de Dieu* à partir de Mt 4,17, p. 112-148. Quel que

Le zèle appartient au programme de conversion radicale des cœurs, préalable indispensable dans l'économie de rédemption après la faute et de renaissance à la justice de Dieu que défend le prédicateur. Dans sa logique, rien n'est possible (pas même l'espérance) sans une ardente piété. L'indolence recouvre la mort spirituelle. Toute son œuvre est traversée par la conviction selon laquelle le salut des réformés dépend de leur persévérance spirituelle, de l'intensité et de la robustesse de leur foi, de la vigueur de leur amour pour Dieu. Le zèle est une condition impérative pour que Dieu garantisse ses enfants de la perdition où les précipite la timidité :

> Il est constant que c'est cette fausse prudence, qui nous a fait le plus de mal. Nos Adversaires s'en sont prévalus pour nous faire pousser à bout ; ils l'ont regardée & l'ont fait considérer à la Cour, comme un défaut de zéle, qui leur faisoit espérer d'abolir la Réformation sans beaucoup de peine [...] Dieu [...] maudit ceux qui font son œuvre lachement. Il fa[u]t donc nous déclarer pour Dieu, afin qu'il se déclarât pour nous ; l'unique moyen de nous garentir, c'est de nous mettre en état de tout perdre pour son Service[28].

Sans ardeur, Brousson l'affirme, pas de Royaume[29]. Façonnée par ce système de représentations son acception du zèle s'adosse à une triple radicalité qui réside en premier lieu dans le processus de criminalisation du défaut de zèle qui amène le prédicateur à associer les moins ardents à la figure du *méchant* biblique[30] et, en second lieu, dans sa définition maximaliste de l'infidélité qui résulte de la conviction que toute forme de déloyauté (fût-elle mineure ou passagère) se trouve à l'origine de la colère de Dieu et des maux endurés en juste rétribution de la dépravation des réformés auquel concourent les indolents en sacrifiant, par leur

---

soit le degré d'éloignement, la conversion – soit, le retour à Dieu par lequel Brousson appelle à se corriger (à sortir du péché, à s'humilier par une repentance sincère, à chercher la face de l'Éternel, à marquer sa foi et à faire l'œuvre de justice en accomplissant la seule volonté du Maître) – est une condition préalable à la délivrance de l'esclavage sans laquelle les réformés seront exclus de l'Alliance et entièrement détruits. C'est elle qui suspendra la colère de Dieu et l'affliction des huguenots : aussi Brousson ne cesse-t-il d'exhorter ses frères à *se convertir avec le sac et la cendre pour désarmer le bras de Dieu* plein de foudres contre ses fils rebelles. Le thème émaille toute son homilétique : cf. sermon II, p. 72 ; sermon III, p. 107 ; sermon VI, p. 217-219 ; sermon VII, p. 263 ; sermon VIII, p. 17 ; sermon IX, p. 45, 74 ; sermon XII, p. 198.

28. C. Brousson, *Apologie du projet des réformez de France...*, p. 34-37.

29. C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 212.

30. Sur cet aspect, je me permets de renvoyer à Chr. Bernat, *Zèle et défaut de zèle au XVII siècle...*, p. 64-69.

manque d'ardeur, au catholicisme. Dans cette configuration, le manque de zèle est une entrave à la miséricorde de Dieu (qui exige d'être honoré) ; une obstruction à la sortie de la détresse ; un crime qui attente à l'espoir de délivrance de la communauté et l'expose à une juste extermination[31]. Le radicalisme réside aussi dans le choix de la figure répulsive de Laodicée, type de l'Église corrompue dont l'apathie l'expose à la réjection de Dieu. Cette option biblique éclaire le cadre exigeant dans lequel se construit, en contrepoint, la définition broussonienne du zèle. Car le choix de Laodicée est aussi une façon de poser le zèle comme condition rédemptrice. L'appel final du Christ à « se passionner » (« aie du zèle et repens-toi », Ap 3,17-19) constitue la ligne de crête de l'homilétique combative de Brousson. Échapper à la damnation qu'encourent les indolents suppose de faire sien le symbole du feu de l'amour de Dieu, en préservant la flamme véhémente de son Esprit et en donnant sens à la grâce reçue[32].

LE *ZÈLE*, AXIOME DE L'EXHORTATION AU COMBAT, ENSEIGNE DE LA FIDÉLITÉ

Pour autant qu'il en fasse une condition expresse de la dignité du peuple réformé, Brousson définit assez peu la notion de zèle. *A priori*, les seize occurrences que compte le sermon X soutiennent davantage son appel à témoigner d'une foi ardente qu'elles ne précisent le terme, sans doute suffisamment clair pour l'auteur. Les indices sont pourtant plus nombreux qu'il n'y paraît. L'examen laisse entrevoir que le zèle s'apparente chez Brousson à un impératif (p. 79)[33], relève d'un devoir (« il faut que nous soyons pleins de zéle », p. 88) et d'un commandement (« Pren donc du zéle, & repen-toi », Ap 3,19, p. 95). Il désigne une condition (p. 96), illustre une vigueur (p. 88), une intensité (p. 106), bientôt un état d'amour – fort et « saint » (p. 91) –, et un engouement qui exige cependant d'être bien orienté (p. 99). Considéré comme un gage de béatitude (« ceux qui auront eu du zéle [...] seront un jour élevez dans le

31. Cf. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon I, p. 25-26 et sermon IX, p. 45 ; *Requête à Dieu ou Prière générale des Fidéles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu*, in : C. Brousson, *Pièces pieuses...*, pièce 2, p. 5.

32. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon X, p. 91-92.

33. Les paginations entre parenthèses renvoient systématiquement à celle du sermon X de *La manne mystique*.

Ciel », p. 100), le zèle sert l'espoir d'obtenir la vie éternelle (p. 102). Brousson semble en faire un symbole de l'héritage glorieux des anciens martyrs, une filiation à l'amour dévorant des pères morts pour leur foi (p. 103), mais c'est un état qui se gagne, qui peut se perdre et que le fidèle se doit d'entretenir et, pour ainsi dire, d'animer (p. 102, 106, 108). Est-ce là toute sa conception du zèle ? Non. Pour autant, ces premiers éléments de définition sont-ils éloignés de ceux généralement attribués au zèle ? Sans s'y conformer, ils recoupent certaines données.

Dans son édition de 1694, le *Dictionnaire de l'Académie Française* définit le zèle comme une « vive ardeur en matière de religion ». Il désigne une effervescence et un dévouement mis au service d'une cause, en l'occurrence une « affection ardente [...] à l'égard des choses saintes et sacrées » dont les racines grecque et latine sous-tendent un « esprit d'émulation », de « jalousie » et de « ferveur », parfois proche de la fièvre. Souvent la notion de zèle est ambiguë. Analysant l'acception du zèle dans le corpus paulinien, Élian Cuvillier a repéré cette tonalité équivoque et les risques d'un « zèle débordant » apparenté à une intolérance religieuse dans le cadre d'une défense violente de la Loi dont Phinéas semble le modèle achevé[34]. De même, considérant la position de Jean Calvin, Bruno Méniel a relevé la prudence du réformateur à l'égard de ce bouillonnement qui, défini comme une « passion spirituelle », est toujours guetté par la démesure[35].

Avec Brousson, le zèle perd toute connotation négative. Le prédicateur partage bien quelques réserves à l'égard du zèle « sans connaissance & sans discernement » (propre à laisser confondre le bien et le mal)[36], et se tient volontiers à distance du zèle « mal réglé » ou « pas assez modéré » de certains de ses frères prédicants[37]. Celui qu'il revendique ne relève pas de « mouvemens de colère » ni d'un « ressentiment », non plus qu'il ne s'apparente à l'énergie du « désespoir » caractéristique des « emportemens » d'une partie des fidèles « animez par les maux qu'on leur faisoit soufrir »[38]. Pourtant, Brousson ne reconnait qu'un faux zèle, tacitement celui des oppresseurs, mauvais pasteurs et « faux docteurs » (s'entend les prêtres catholiques) s'appliquant à exciter la persécution contre les réformés[39]. Dans sa prédication, il lui confère au contraire une tonalité

34. Jean-Daniel Causse, Élian Cuvillier, André Wénin, *Divine violence. Approche exégétique et anthropologique*, Paris, Cerf, 2011, p. 139-140.

35. Voir sa contribution dans le présent volume au chapitre 9.

36. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 75-76.

37. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 31.

38. *Ibid.*, p. 28.

39. Pierre Jurieu, *Les derniers efforts de l'innocence affligée*, Amsterdam, chez Daniel Du Fresne, 1682, p. 224.

éminemment positive. Dit succinctement, le zèle est le caractère central, non pas du vrai fidèle, mais du fidèle tout court : sans zèle, il ne saurait y avoir de fidélité sincère à Dieu.

Si Brousson ne consacre pas de sermon spécifique au zèle, à l'instar d'Antoine Le Page en 1698 et de David-Renaud Boullier en 1735[40], il est très tôt sensibilisé au « refroidissement du zèle », ainsi que l'indique en 1682 le synode du Haut-Languedoc où il participe en qualité d'ancien et dont il est le secrétaire[41]. Le zèle est chez lui une préoccupation précoce et le thème, situé au cœur de ses plaidoyers pour une fidélité à la foi réformée, jalonne son œuvre et ses prières adressées à Dieu. Le sujet est d'autant plus prégnant que dans son système de représentations c'est précisément l'infidélité à la promesse de servir Dieu avec zèle qui, en compromettant l'Alliance, se trouve fondamentalement à l'origine de sa colère et des maux endurés par les protestants de France[42].

Sa définition du zèle, en partie élaborée à revers de ses objurgations contre les tièdes, se débusque en réalité dans une multitude d'occurrences au sein de laquelle se détache la *Relation sommaire des merveilles*, traversée d'un bout à l'autre par le thème, jusqu'à la prière finale[43]. Présent dès 1683, dans trois des dix-huit articles du *Projet des Réformés*, le zèle apparaît d'abord comme un témoignage de juste soumission à Dieu (art. 5). On le requiert des fidèles pour manifester aux adversaires leur attachement à servir sa gloire (art. 1 et 5) ; on le demande humblement à Dieu pour s'enquérir de la fermeté nécessaire à endurer l'épreuve (art. 6)[44]. Dans la *Manne mystique*, le thème n'articule pas simplement le développement du sermon sur la *réjection des Tièdes*. L'*Avertissement* du recueil contient trois occurrences faisant du zèle l'un des thèmes privilégiés de sa pastorale,

---

40. Antoine Le Page, *Sermons et prières pour aider à la consolation des fidèles de France persécutez*, Rotterdam, Abraham Acher, 1698 (« Le zele des fideles pour le rétablissement de l'Église, ou Sermon sur les versets 6. & 7. du chap. 62. d'Esaye » prononcé à Rotterdam le 26 janvier 1698), p. 1-50 ; David-Renaud Boullier, *Sermon sur le zèle, prononcé le 26. d'octobre 1735 à l'occasion du Jubilé de la Révocation de l'Édit de Nantes*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1736.

41. M. Floutier-Franc, *Claude Brousson...*, p. 56.

42. *Requete à Dieu ou priere generale des Fidéles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu*, in : C. Brousson, *Pièces pieuses...*, pièce 2, p. 3.

43. L'opuscule ne compte pas moins de vingt-cinq références au zèle : C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 25, 28, 31-33, 39-40, 44, 46-48, 54, 61, 64.

44. *Projet des Réformés, fait au mois de May 1683 pour la conservation de la liberté de leur conscience & de l'Exercice public de leur Religion* in : *Avertissement aux protestans des provinces* (Cologne, Pierre Marteau, 1684), éd. par Élisabeth Labrousse, Paris, PUF, 1986, p. 29-31.

d'emblée mis en exergue[45]. Si la définition qu'il en propose s'inscrit dans le cadre d'une critique intracommunautaire, elle se développe surtout dans l'optique d'une valorisation de la résistance confessionnelle qui passe par la prescription d'un idéal biblique de sacrifice qui consiste à tout abandonner pour le service et la gloire de Dieu. Le zèle recoupe un idéal éthique – le dévouement – et apparaît comme l'essence même de la perfection chrétienne : il est à la fois la marque de Dieu (qui offre à l'homme un esprit fervent) et l'expression d'une reconnaissance du fidèle participant avec diligence à son œuvre. Il est une façon de se mettre en état d'humilité devant Dieu, et consiste à ouvrir son âme et son cœur aux exigences de la foi[46]. Gage d'obéissance et, ce faisant, de loyalisme à Dieu, le zèle est une déclaration de fidélité qui préfigure le recouvrement de la liberté religieuse. En soutenant un état d'abandon à la volonté de Dieu, il est l'un des plus forts vecteurs d'émancipation spirituelle :

> [L'unique moyen d'obtenir la protection de Dieu] c'est d'exposer vos biens & vos vies pour réparer l'outrage que vous avez fait à sa gloire, & le terrible scandale que vous avez donné à tous les fidéles [...]. C'est de vous laisser emprisonner & piller, où d'abandonner même vos maisons. Cela même est absolument nécessaire à l'égard de vos ennemis [...] il n'y a pas d'apparence que lors qu'ils verront vôtre fermeté, ils veuillent achever de détruire le Royaume [...]. Vous devez donc esperer qu'on vous redonnera la liberté qu'on vous a ôtée, lors qu'on verra que vôtre zéle se reveille [...] Dieu [...] leur fera bientôt sentir qu'il est dur *de regimber contre les aiguillons*[47]. Qui est ce, dit l'Écriture, qui s'est jamais roidi contre Dieu, & s'en est bien trouvé ?[48]

Convaincu de vivre un temps de « calamité » et de « désolation » dans une France assimilée à une « nouvelle Égypte »[49], Brousson fait du zèle la matrice d'une spiritualité militante visant à lutter contre l'imposition du dogme catholique. Se disant confronté à un climat de « relâchement

---

45. De même, le thème occupe quatre principales prédications du recueil : les sermons I, II, III et X.

46. *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688) ; *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (20 février 1692) et *Lettre aux Fidéles persécutez à l'occasion des saintes assemblées*, s.d. [1692/1693], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 58, 61, 80, 194-196.

47. Référence à Ac 9,5 ou Ac 26,14. Sauf mention contraire, l'italique des citations est de Brousson.

48. *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688) : *ibid.*, p. 61.

49. Cf. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 25 ; Id., *La manne mystique...*, Avertissement, p. *2.

spirituel », il en fait un thème structurant de sa défense de la constance et une arme de reconquête des âmes égarées. Sa valorisation du zèle épouse la triple visée qu'il fixe à sa prédication : apporter un soutien à l'Église affligée, ériger un rempart contre l'idolâtrie et le « régime tyrannique » de l'Église romaine, instruire et édifier le peuple. « Réveiller », « enflammer » et « exciter » le zèle, tels sont les objectifs affichés de sa prédication générale qui font directement écho aux exhortations du sermon X à être *embrasé* de son amour et *ardent* à son service, à *avoir*, à *prendre* et à *reprendre*, à *réveiller*, à *rallumer*, à *s'enflammer*, à *être rongé* de zèle pour la gloire de Dieu[50]. Étendard d'une exhortation à la fidélité contre la résignation et le reniement, le zèle sert chez Brousson d'axe revendicatif autour duquel s'agence son apologie d'une piété ardente, appréhendée comme une cuirasse contre toute forme de dévoiement, seule capable de suspendre l'ire de Dieu et, à l'instar d'un bouclier spirituel, de détourner les persécuteurs.

À ce titre, le zèle ne se résume pas à une ardeur et à un dévouement. Il est d'abord une disposition à aimer l'Éternel, en même temps que la marque de son amour – la main de Dieu – associée à une « onction céleste »[51]. En ce sens, le zèle – qui vient de Dieu et qui lui répond, telle une force interactive[52] – désigne une appartenance. Au fil de ses sermons, Brousson en fait une pureté de cœur qui illustre et valorise une foi exempte de toute bassesse. Combiné à une faculté de discernement (de l'erreur et de la Vérité) qui doit être placée au service de la pure croyance[53], il est ce qui extrait l'homme de sa débilité pour le guider vers la Parole et le conduire à travailler au salut qu'elle révèle[54]. Le zèle illustre ainsi une attitude distincte et remarquable : une application à bien méditer les Écritures et une promptitude à servir Dieu honorablement. Plus encore, il est une aptitude à cultiver le « Jardin mystique » (p. 93), autrement dit à faire fructifier la Parole et l'enseignement de Jésus.

Le zèle est *un état d'embrasement*, le *feu sacré de l'Esprit* que rien ne peut éteindre pourvu que le foyer soit soigneusement entretenu[55]. Plus

---

50. Cf. C. Brousson, *La manne mystique...*, Avertissement, p. *3 et sermon X, p. 78, 88, 91, 95, 102, 106, 108.

51. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 6.

52. *Ibid.*, p. 7.

53. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 75-76.

54. Voir *ibid.* et Id., *Relation sommaire des merveilles...*, p. 6-7.

55. Sur ce champ lexical du zèle comme feu (« feu sacré », « feu consumant », « feu dévorant ») et état d'embrasement dû à l'Esprit, cf. *Confession de foi raisonnée...*, p. 13 (art. XV) et p. 21 (art. XX) ; Id., *Relation sommaire des merveilles...*, p. 16 ; Id., *La manne mystique...*, sermon X, p. 91. Pour Brousson, le bon zèle est envoyé par Dieu et procède de son Esprit.

qu'une ferveur, il est *la flamme véhémente* et *l'état violent* qui permet de ravir le royaume de Dieu – l'intensité juste d'un amour exact, le tempérament avéré du fidèle authentique. Chez Brousson, le zèle est symétriquement le *caractère* et la *condition* de la véritable Église[56], du bon berger[57] et des enfants de Dieu[58] qui se placent et s'exposent à son service[59]. Il figure parmi les prescriptions de sa *Confession de foi raisonnée* et répond à la droite adoration de Dieu tel que le prescrivent les Écritures :

> Nous croyons que les Saintes Écritures sont [...] fort claires, à l'égard de la conduite que nous devons tenir envers Dieu. Selon ces Divines Écritures, nous croyons que nous devons aimer Dieu au-dessus de toutes choses, être enflamez d'un saint zéle pour sa gloire & pour son service[60].

Seul palliatif à la réjection – à l'exclusion et à la damnation (« si vous ne vous repentez & si vous ne reprenéz du zèle, le Royaume vous sera

---

56. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon I, p. 22 : la véritable Colombe est « animée d'un esprit de piété, & enflammée d'un saint zéle pour la gloire de son Dieu ».

57. *Ibid.*, sermon III, p. 77 : « celui [...] qui entre par la porte, c'est-à-dire, celui que j'envoye moi-même [dit Jésus-Christ] par mon Esprit, qui agit par un esprit de zèle, de piété & de charité, & qui prêche la pure Doctrine du Salut ; est le bon Berger. Le Portier ouvre à celui-là, & les brebis entendent sa voix » [Jn 10,2-5]. L'évangile de Jean n'explicite pas cet « esprit de zèle, de piété et de charité » que Brousson associe à la figure du bon ministre. Pour lui, il relève des caractères modèles du vrai pasteur : « Jesus Christ nous a laissé un modèle, afin que nous suivions ses traces [...]. Elles [= les brebis] imitent [...] les bonnes œuvres des fidéles Serviteurs de Dieu [= les pasteurs], qui sont aussi les modéles du Troupeau en humilité, en sobriété, en chasteté, en équité, en bonne foi, en charité, en douceur, en zéle, en piété, & en constance » : *ibid.*, p. 85. Voir aussi *Confession de foi raisonnée...*, p. 44 (art. XXX).

58. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 111.

59. Ressort d'une conversion sincère, le zèle est lié à la puissance et à l'efficacité de la Parole : prémices de l'éveil des ministres extraordinaires suscités par Dieu, il forge leur capacité à mener le pécheur au repentir et à favoriser une « très grande édification » du troupeau (voir *Relation sommaire des merveilles...*, p. 7 et la description du parcours et des caractères du prédicant Isaac Vidal qui vaut pour Vivens, Mazel, Lapierre, les frères Plan et Brousson lui-même : *ibid.*, p. 6-7, 9-10, 12-13, 15). Dans l'apologie du mouvement prédicant qu'entreprend Brousson, le zèle revêt la faculté de percer les cœurs endurcis et de revivifier les âmes attiédies. Il constitue l'un des moyens par lequel Dieu agit et fait retentir le combat de ses serviteurs. Face à la persécution, il symbolise une *hardiesse* à avancer le règne de Dieu (voir *ibid.*, successivement p. 7-8 et 14-15). Ce faisant, il recouvre un élan tant offensif que défensif, placé au service de la Vérité et de la gloire du Sauveur (cf. *ibid.* et *Confession de foi raisonnée...*, p. 46, art. XXX).

60. *Confession de foi raisonnée...*, p. 11 (art. XIV). Cinq des trente articles traitent du zèle (art. XIV, XV, XIX, XX et XXX). L'article XV stipule la nécessité de « vivre dans l'humilité, travaillans à nôtre propre salut avec une crainte & un tremblement religieux » (p. 12) et préconise une union à Dieu par vivacité d'amour (p. 13).

ôté », écrit Brousson à l'appui d'Ap 3,19)[61] –, le zèle est la force de fidélité et d'endurance qu'il faut pour demeurer dans l'Alliance et affronter la persécution en conservant les ordonnances de Dieu. Il désigne cet état d'abnégation qui seul permet, par le sacrifice, de répondre conformément aux attentes de l'Éternel. Le zèle manifeste l'acceptation confiante de se révéler, une détermination à se dévoiler, à se déclarer pour Dieu. Être zélé, c'est être prêt, à l'instar de David, à endurer l'injure pour son Nom[62], à souffrir pour sa gloire[63]. Le zèle est rattaché à la figure du confesseur, à une résolution à endurer le martyre. C'est par le zèle que le chrétien se met en position de tout perdre afin de lui témoigner son obéissance et sa fidélité[64]. L'affiliation au roi-prophète livre des indices sur l'interprétation broussonienne : le zèle représente l'amour fervent permettant de rechercher Dieu (Ps 63) et la force utile pour bâtir le Temple (1 Ch 28) en dépit de l'insulte des ennemis de la Vérité (Ps 69,9). Il évoque cette vitalité indispensable au « bon combat » de la foi qui consiste à ne rien concéder aux adversaires :

> Il faut donc que nous soyons ardens pour son Service[65]. Il faut que nous soyons pleins de zéle pour sa gloire. Il faut que nous soyons rongez du zéle de sa maison, comme le Roi-Prophéte[66].
>
> Nous avons même de grandes difficultez à surmonter pour aller au Ciel. Dieu veut que nous passions par diverses tribulations & par diverses épreuves. Nous avons à combattre contre la chair ; contre le Monde, & contre le Diable, qui nous font une guerre continuelle. C'est pourquoi nous avons besoin d'un grand zéle, & d'une grande vigueur, pour combattre le bon combat[67], pour garder la foi, & pour obtenir la couronne de justice, que Dieu ne prépare qu'à ceux qui auront vaincu, comme nous le voyons

61. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon X, p. 106.

62. *Ibid.*, p. 88.

63. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 48.

64. *Confession de foi raisonnée...*, p. 11-12 (art. XIV). D'où les appels réitérés de Brousson tant à ses frères qu'à Dieu qu'il prie de créer un « cœur nouveau » et de réveiller le zèle du Peuple afin de le mettre en état de soutenir son œuvre malgré l'oppression : *Requête à Dieu ou Prière générale des Fidéles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu*, in : C. Brousson, *Pièces pieuses...*, pièce 2, p. 8.

65. Rm 12,11.

66. Ps 69,9. La formulation se retrouve dans Jn 2,17. Même concise, la référence à David soutient la notion de sacrifice (« Car pour l'amour de toi j'ai souffert l'opprobre, la honte a couvert mon visage. Je suis devenu étranger à mes frères, et un homme de dehors aux enfants de ma mère. Car le zèle de ta maison m'a rongé, et les outrages de ceux qui t'outrageaient sont tombés sur moi » : Ps 69,7-9).

67. Le « bon combat » passe par la conservation de la foi (2 Tm 4,7).

> dans les Chapitres 2 & 3 de [l']Apocalypse[68]. *Depuis les jours de Jean-Baptiste*, dit Jesus Christ dans l'Évangile, *le Royaume des Cieux est forcé, & ce sont les violens qui le ravissent*[69].

En contrepoint de la tiédeur, Brousson considère le zèle comme voie unique d'accès à la félicité et seule alternative à la mort spirituelle. Dans son herméneutique de l'épreuve, empreinte de l'Apocalypse, il en fait la voie exclusive de retour à Dieu et de conversion des cœurs souillés. Sous sa plume, cet amour véhément, radical en intensité et en résolution au combat, s'apparente à un élan de dévotion vital pour s'extraire du malheur et détourner la colère de l'Éternel. Le fidèle peut et doit, malgré les obstacles de son infirmité, accomplir sa vocation envers Dieu en adoptant une attitude zélée. Considérant que « Dieu a mis de grandes difficultés afin que nous réveillions nôtre zéle », Brousson fait de cette ardente fidélité – de cette « chaleur » – l'unique façon d'obtenir la miséricorde et l'assistance de Dieu pour être délivré de la servitude catholique. À l'inverse, prêche-t-il, « que ceux qui n'auront point de zéle périssent d'une perdition éternelle » (p. 102).

Son acception, placée au service d'une exaltation de la foi calviniste, sert une contre-offensive pastorale valorisant une lutte pratique. Face à l'oppression, face à la désorientation des uns et aux compromissions des autres, sa définition du zèle – soutenue par les figures bibliques successives de David, d'Abraham, d'Ezéchias, de Daniel et des trois Hébreux dont Brousson met en exergue la ferveur, le sacrifice et le bénéfice de la constance (nous allons le voir) – revendique une foi agissante.

Le discours de Brousson sur le zèle ne se veut pas seulement allégorique mais postule bien une lutte active. Sa valorisation pose la ferveur comme voie de résistance à la persécution catholique.

---

68. Ap 2,10 [« Sois fidèle jusques à la mort et je te donnerai la couronne de vie »] ; Ap 3,5 [« Celui qui vaincra, sera vêtu de vêtements blancs, et je n'effacerai point son nom du Livre de vie, mais je confesserai son nom devant mon Père, et devant ses Anges »] et Ap. 3,21 : [« Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, ainsi que j'ai vaincu »].

69. Référence à Mt 11,12 (voir aussi Lc 16,16 : « la bonne nouvelle du Royaume de Dieu est annoncée et tout homme déploie sa force pour y entrer »). La citation est extraite du sermon X, p. 88.

LA FERVEUR, OPTION SPIRITUELLE DE RÉSISTANCE À L'OPPRESSION DES CONSCIENCES

L'exhortation de Brousson à avoir du zèle entre en résonance avec l'épître de Paul aux Corinthiens : « soyez fermes, inébranlables, vous appliquant toujours avec un nouveau zèle à l'œuvre du Seigneur » (1 Co 15,58 p. 106). Pourtant, le prédicateur opte résolument pour l'Apocalypse, ancrant ainsi son propos dans un livre biblique qui relève d'un discours d'insoumission[70].

Brousson use d'un texte fort dans lequel s'enchâsse sa prédication de résistance. Renonçant à l'usage des armes, le zèle qu'il valorise rejoint son combat par « l'épée de l'Esprit », son option de résistance pacifique et sa conception de la lutte guidée par une piété fervente. Il pose le zèle comme une assignation : pour les pasteurs à faire retentir la Parole malgré la persécution, pour les fidèles à témoigner de la Vérité dans l'épreuve jusqu'à recouvrer la liberté de servir Dieu selon leur conscience – considérant que c'est en étant zélés que les fidèles pourront arracher la victoire sur leurs ennemis.

En approfondissant les vertus et le rôle que Brousson attribue au zèle, qu'apprenons-nous de ses options théologico-politiques vis-à-vis du pouvoir oppressif ? Qu'induisent ses exhortations en termes de pratiques dévotionnelles ? Quel type de comportements sous-tend son acception de la ferveur religieuse ?

---

70. Selon Élian Cuvillier, « l'Apocalypse est plus qu'un simple encouragement à une communauté persécutée » : citant Jean Delorme, il souligne qu'elle « "dévoile les faux-semblants de la puissance et [...] démasque les empires [...] auxquels la société sacrifie" ». S'il ne s'agit pas d'appliquer l'exégèse contemporaine au texte choisi par Brousson mais bien de considérer l'usage qu'en fait le prédicateur, notons cependant qu'il y a une forte accointance entre le cadre historique de la rédaction de l'Apocalypse et le contexte dans lequel le mobilise Brousson face à la situation de la communauté huguenote du XVIIe siècle, persécutée par le pouvoir louis-quatorzien et, en partie, hésitante à sacrifier sa vie et ses biens pour préserver ouvertement sa foi. La tonalité politique et théologique du texte apocalyptique (fondée sur la situation des chrétiens du Ier siècle) dénonce une « prétention totalitaire et idolâtre du pouvoir » dont Jean de Patmos perçoit, écrit É. Cuvillier, la force séductrice autant que la violence répressive qui l'accompagne, mettant à mal toute velléité de s'affranchir du joug romain. Des thèmes que recoupe le sermon X. Il y a d'ailleurs un fort parallélisme dont joue le pasteur (notamment dans le sermon V de *La manne mystique*) entre l'impérialisme romain et l'absolutisme louis-quatorzien, entre la Rome oppressive et le clergé catholique persécuteur, de même dans la prétention similaire à régir les hommes (ici politiquement, là religieusement) et de fait une forte analogie dans l'appel à la résistance spirituelle – tant contre l'oppression que soi-même : J.-D. Causse, É. Cuvillier, A. Wenin, *Divine violence...*, ouvr. cité, p. 123-125.

La péricope choisie par le prédicateur (Ap 3,15-16) place d'emblée son propos dans le registre de l'action. Les Paroles de Jésus-Christ à Laodicée regardent la conduite des fidèles et l'intensité de leur engagement spirituel : « Je connois *tes œuvres* c'est que tu n'es ni froid, ni boüillant. À la mienne volonté que tu fusses froid ou boüillant. C'est pourquoi parce que tu es tiede, & que tu n'es ni froid ni boüillant, je te vomirai hors de ma bouche ». En appelant ses frères à méditer ces Paroles, Brousson entend qu'ils en recueillent les « fruits » (p. 81). L'exhortation même de Jésus-Christ aux Laodicéens, relayée par le prédicateur – « Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Églises » (Ap 3,22 p. 82) –, appelle à appliquer la Parole, à se conformer aux volontés de Dieu : *entendre* revient ici à *recevoir* et, ce faisant, à s'employer à *exécuter* ses ordres. Les recommandations du Christ citées dans le sermon X ont trait à des actes, exigent d'agir[71]. Les résonances à ses avertissements en Ap 2,5 (« C'est pourquoi souviens-toi d'où tu es déchu, et t'en repens, et *fais les premières œuvres* ; autrement je viendrai à toi bientôt, et j'ôterai ton chandelier de son lieu, si tu ne te repens » p. 103) et en Ap 3,19 (« *aie du zèle*, et te repens » p. 106) lient la ferveur au juste accomplissement des devoirs chrétiens[72].

Les valeurs qu'il attribue au zèle servent son discours de contre-propagande catholique à plus d'un titre. Contre la « bigarrure des convictions »[73], Brousson revendique une fidélité absolue à la Réforme qui passe par l'adoption indéfectible des prescriptions évangéliques[74]. L'obéissance qu'il préconise postule une application stricte des exercices religieux. La foi s'accompagne d'actes : « Nous croyons que la foi sans les œuvres est morte : que c'est une fausse foi : et qu'ainsi ceux qui ne vivent pas selon la sainteté de l'Évangile, sont des hypocrites & de faux chrétiens »[75].

En défendant un zèle éclairé qui doit aider à discerner l'erreur de la Vérité, il pose comme impératif de repousser le dogme catholique et de

---

71. Voir pour exemple ses conseils à acheter de « l'or éprouvé par le feu » et à se revêtir des « vêtements blancs » (sermon X, p. 95) exigeant, par l'allégorie, de se laver des iniquités et des péchés, de retourner à la foi pure et de se parer des vertus chrétiennes.

72. À l'inverse, « Dieu [...] rejette ceux qui ont bien quelque zéle [...] mais qui ne méditent pas & ne ruminent pas sans cesse sa Parole, pour s'appliquer le Salut qu'elle nous révèle, & pour faire les œuvres qu'elle nous commande » : C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 75-76.

73. J'emprunte la formule à Maria-Cristina Pitassi, « La Théologie au XVIIe siècle : violence ou modération ? », *BSHPF*, t. 141, 1995, p. 344.

74. Sur cet aspect, voir A. Waddington, *L'activité pacificatrice...*, p. 13.

75. *Confession de foi raisonnée...*, p. 10 (art. XII). Le terme d'« œuvres » ne recouvre pas une activité méritoire – contraire à l'esprit de la Réforme – mais une tonalité applicative, soutenant la nécessité d'une conformité entre croyance et vie chrétienne. Se réclamer de Dieu exige d'être *participant* de sa grâce.

s'interroger sur le crime qu'il y a à y consentir, même épisodiquement. Par le zèle, les élus se distinguent des gens du Monde et des idolâtres[76] – de ceux qui gardent au front la marque de la « Bête » catholique. En postulant un zèle qui délivre, Brousson encourage les siens à endurer la violence de la persécution sans fléchir. En l'associant à la force et à l'efficace de Dieu, il en fait une énergie spirituelle capable de rendre vaines les menaces des adversaires. Remède aux faiblesses et aux péchés funestes de nicodémisme et d'apostasie, le zèle ouvre la voie de la réhabilitation. Il joue dans ce cadre le rôle d'une arme et d'une armure spirituelle. Chez Brousson, il est une opiniâtreté salutaire, la pierre d'angle du redressement du Peuple de Dieu. En illustrant la fidélité qui accélère la fin de l'Antéchrist[77], le zèle est à même d'anéantir les ennemis (Ps 54,7). Il permet de répondre aux exigences de la foi : de n'avoir « point de cesse, & de relâche, jusqu'à ce [Dieu] remette Jérusalem en un état renommé sur la Terre »[78]. Le zèle a la vertu d'une ardeur dissuasive : il ne sert pas moins à édifier les frères – à l'instar d'une courroie de ferveur – qu'à offrir un message de fermeté à l'attention des oppresseurs. En même temps qu'il atteste d'une détermination et qu'il attise la compassion, il contribue à désarmer le bras des persécuteurs[79].

Creusons le sens des exhortations du sermon X et celles qui, dans sa littérature pastorale, accompagnent sa promotion du zèle. Quels messages adresse-t-il aux fidèles ?

Exhortant au sacrifice (des biens et de la vie), Brousson appelle ses frères à revenir de la trahison[80], à préférer le martyre au parjure

---

76. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon VIII, p. 37.

77. *Ibid.*, sermon V, p. 199.

78. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 62.

79. Cf. *Lettre aux Fidéles persécutez à l'occasion des saintes assemblées*, s.d. [1692/1693], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 195 (« Vôtre infidélité [= conversion et apostasie] a été par le passé un scandale à tous les Fidéles [...] c'est pourquoi il faut que vous les édifiez maintenant par vôtre constance. Vôtre lâcheté a même donné de l'horreur à ceux qui vivent encore dans la Communion Romaine : c'est pourquoi il faut desormais que vous les édifiez par vôtre zéle, par vôtre piété, & par vôtre fidélité, afin [...] [qu']ils soient touchez de vôtre affliction, & qu'ils vous redonnent la précieuse liberté que vos péchez vous ont fait perdre »), p. 196 (« qu'ils s'édifient les uns les autres par les témoignages publics de leur zéle ») et p. 197 (« Dieu veüille [...] vous fortifier [...] afin que vous édifiez & désarmiez par là ceux qui vous affligent ») ; C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 84 (« c'est alors que la piété, le zèle, & la constance des Martyrs font ouvrir les yeux à ceux qui persécutent la Vérité sans la connoitre [...] le sang des Martyrs est la semence de l'Église »).

80. Cf. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon VIII, p. 34 ; *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688) et *Epître à tous les Réformez qui perseverent encore dans*

(p. 100, 102), les tourments terrestres à ceux, éternels, de l'Abîme[81]. Avancer le règne de Dieu (p. 99), glorifier le Créateur, le craindre en le plaçant au-dessus des vanités et des attentes des hommes (p. 100) imposent de ne pas – ou de ne plus – se prosterner devant les idoles (p. 104). Rester enfants de Dieu exige de ne pas céder à Babylone, de délier les « cordages du joug » catholique et de dénouer les « liens de l'iniquité »[82]. Contre le Pape qui se fait adorer comme Dieu, Brousson invite à ne plus « se soumettre [qu']à la domination de Jésus-Christ », et demande à ses frères de ne point persévérer dans la duplicité en sortant définitivement du péché[83]. Parce que « rien d'impur ne peut entrer dans le Royaume » et qu'il est sacrilège de servir deux maîtres, le prédicateur exhorte à se purifier des « ordures du vice » et dicte de s'affranchir de la souillure (p. 78), en renonçant à tout exercice de la fausse doctrine et en refusant d'assister à la messe du *Dieu de pâte et de fiente* des catholiques romains : « Vous devez [...] effacer entiérement de vos front & de vos mains la marque de la Bête ; c'est-à-dire renoncer absolument à la profession de la Religion Anti-chrétienne »[84]. Appelant dès 1688 à s'exiler ou à se déclarer pour la Réforme, Brousson assigne ses coreligionnaires à protester « hautement, que vous ne voulez pas professer une Religion impure, qu'on vous a fait embrasser par force »[85]. Durant son ministère, il n'a de cesse d'exhorter ses frères à se séparer de la communion romaine « de peur que participans à leurs péchez, nous périssons aussi avec eux »[86]. Brousson le martèle, il faut agir maintenant sans se laisser épouvanter par les prêtres – « Ministres de Satan » – et « renonce[r] pour jamais aux

---

leur revolte, s.d. [1692], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 59-60 et 212-215. Les exhortations de l'épître sont très proches de celles du sermon X.

81. *Epître à tous les Réformez qui perseverent encore dans leur revolte*, s.d. [1692], in : *ibid.*, p. 207.

82. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon IX, p. 56-57.

83. *Ibid.*, sermon XI, p. 121, 130, 137.

84. Cf. *ibid.*, sermon XI, p. 114, 143, 146 ; sermon IV, p. 154 et *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 60.

85. *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever, & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 59-60. Voir aussi *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (20 février 1692) : *ibid.*, p. 78 : « vous ne devez pas les suivre, mais vous devez vous plaindre, & représenter que vous ne croyez pas aux mystéres de l'Église romaine ».

86. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III, p. 75-76. Voir aussi *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (20 février 1692), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 80.

abominations de Babylone »[87]. Il faut manifester de l'horreur pour l'hypocrisie et, désormais, refuser tout compromis avec l'Église romaine (p. 78), en sortir pour éviter de s'associer aux sacrilèges de la Grande Prostituée, en se séparant, insiste-t-il, « pour jamais des Anti-Chrétiens »[88].

Conviant les réformés à sortir de la corruption pour se placer sous la justice, Brousson les exhorte à la connaissance, à l'obéissance et au service de Dieu. De fait, il les invite à l'appui de Mt 24 à gagner le Désert (« Il faut quitter la Judée, & fuir sur les Montagnes »[89], p. 102) et, de là, à poursuivre leur instruction et à célébrer leur Dieu en dépit des interdits royaux et des édits (p. 109). Convoquant Mt 5,16 (qui suit l'exhortation à l'hommage public, p. 87), il en appelle à une confession ouverte de la croyance : mener le combat de la foi avec zèle suppose de se consacrer « entièrement » à la gloire de Dieu (p. 78), en sortant des maisons pour participer aux saintes assemblées (p. 102), en chantant ses louanges (p. 103), en faisant « luire » la lumière de la foi « devant les hommes » (p. 87), en professant la Vérité (p. 108) et en confessant « hautement » le Nom de l'Éternel (p. 101, 110). Cette absolue nécessité de témoigner de sa foi – à « confesser de bouche » la pure doctrine – émaille toute sa prédication[90], le zèle consistant en une profession constante de la Vérité[91]. De même en est-il du maintien des exercices de dévotion[92] et de la participation aux assemblées clandestines :

---

87. *Epître à tous les Réformez qui perseverent encore dans leur revolte*, s.d. [1692], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 212, 213, 214.

88. Sur l'ensemble de ces exhortations, voir C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III p. 75-76, 94, 98 ; sermon IV, p. 116 ; sermon V, p. 159, 194, 197-198 ; sermon VI, p. 228 ; sermon VII, p. 263-264.

89. *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (20 février 1692), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 81.

90. Voir pour exemple : *Lettre à chaque Église Réformée de France, qui a succombé sous la persécution, pour l'exhorter à se relever & à donner gloire à Dieu* (10 septembre 1688), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 59-60 ; C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon III p. 108-109 ; sermon VIII, p. 31. Le prédicateur modère parfois son propos – non à l'égard de la confession devant les persécuteurs – mais de la lecture et du chant des louanges, considérant que cela peut être fait « du moins de cœur & d'esprit lorsque nous ne pouvons pas de bouche » (sermon VII, p. 37).

91. *Ibid.*, sermon III, p. 84.

92. *Instruction pour les exercices de piété des Églises Réformées de France qui sont sous la croix* (s.d.), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 219-220 : « les jours du *Dimanche* sont consacrez d'une façon particulière aux exercices de piété, il faut que chaque Exercice soit pour le moins de trois heures. Si durant le jour tous les Fidèles ne peuvent pas s'assembler, il faut que chaque Chef de famille fasse avec sa famille deux exercices de piété, un le matin, l'autre l'après-diné ; & qu'il y reçoive autant de ses Frères qu'il pourra [...]. Mais autant qu'il se peut, il faut que tous les Fidèles s'assemblent ».

> On vous dira sans doute que vous pouvez servir Dieu dans vos maisons, y lire l'Écriture Sainte, y chanter les Pseaumes, & y faire vos Priéres, & que vous devez vous contenter de cela, & ne pas faire des Assemblées. Mais lors que les Officiers du Roi ou les Magistrats vous diront ces choses, vous devez les supplier très-humblement de considérer que vous étes Chrétiens ; que Dieu vous ordonne dans sa Parole de fréquenter vos mutuëlles assemblées ; que vous ne pouvez vous dispenser d'obéir à ce Grand Dieu, qui est le Maître de l'Univers, le Roi des rois, & le Seigneur des Seigneurs [...] qui est jaloux de sa gloire [...] & qu'enfin il est impossible que vous viviez sans l'exercice de vôtre Religion [Hé 10, 24-25][93].

Brousson s'explique de cette contravention aux ordres du roi :

> les saintes assemblées nous sont expressément recommandées dans la Parole de Dieu[94], soit parce que c'est là que chacun donne gloire à Dieu en présence de son Peuple, soit parce que [...] les Fidéles s'édifient, se consolent, & se fortifient mutuellement par les témoignages publics qu'ils donnent de leur piété & de leur confiance en Dieu ; soit parce que c'est dans ces saintes assemblées qu'ils participent aux Sceaux de l'Alliance de Dieu & aux gages de leur salut, soit enfin parce que c'est là que Dieu se trouve d'une façon particuliére par l'efficace de son Esprit, & qu'il communique en abondance les graces & les consolations à ses Fidéles[95].

Adressant un message de stricte obéissance à l'Éternel, Brousson encourage ses coreligionnaires à accorder la primauté aux commandements divins (p. 110). Son appel à chercher « premierement le Royaume de Dieu » (p. 108), à faire la paix avec le Seigneur, implique de l'aimer « au-dessus de toutes choses » (p. 89, 90, 101) et, clairement, de contrevenir aux interdits en honorant le Créateur tel qu'il l'ordonne, sans craindre la puissance et la cruauté des hommes (p. 108). Suivre la doctrine de Jésus-Christ est la seule règle sur laquelle les fidèles sont jugés, affirme-t-il à l'appui de Jn 12, invitant à tenir pour seconds les ordres du monarque[96]. Le message est limpide dans le sermon X : on ne cesse point de servir Dieu parce qu'un édit le défend (p. 109). De même, plaide Brousson :

---

93. *Lettre aux Fidéles persécutez à l'occasion des saintes assemblées*, s.d. [1692/1693], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 195-196.

94. Il cite à l'appui de son appel à la désobéissance successivement : Hé 10,25 ; Mt 18,20 ; Ex 35,1 ; Dt 5,1 et Dt 31, 10-12 ; Né 8,3 ; Ps 22,24 et Ps 34,3 ; Col 3,16 ; 1 Co 11,20 et 1 Co 11,24-26.

95. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 51-52.

96. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon II (*Le salut en Jésus-Christ seul*), p. 50.

> On nous défend de nous assembler au nom du Seigneur Jésus : Mais j'ai déjà montré que Dieu nous l'ordonne [...]. Tous les chrétiens doivent savoir que lors que les Puissances Supérieures nous ordonnent des choses qui sont contraires au Service de Dieu, à sa gloire, à sa volonté, & à nôtre salut, Dieu veut [...] que nous lui obéissions plutôt qu'aux hommes[97].

Enchâssée dans la désobéissance de Daniel (nous le verrons), la transgression poursuit une conviction profonde : « il n'y a que Dieu qui ait l'empire sur les consciences » et le prince doit permettre à ses sujets de justifier leur doctrine. Se targuer, à l'instar du roi de France, d'une bonne intention à opprimer le Peuple de Dieu n'excuse pas sa conduite, car « il ne dépend pas des hommes d'empêcher la diversité des Religions », ni du pouvoir du roi de détruire l'œuvre de Dieu[98]. La prédication de Brousson est sans ambages : on doit obéir à la Loi, non aux caprices des créatures[99] ; le fidèle doit respecter en premier lieu le « lien sacré » qui l'unit à Dieu – « Législateur & Maître » suprême –, l'adorer et le servir lui seul[100]. Brousson le clame : Jésus-Christ est « le monarque de tous les chrétiens »[101]. Sans chercher à aiguiser un esprit de révolte chez les protestants, Brousson évoque néanmoins leur fidélité au prince trahie : « pour toute récompense on n'a songé qu'à nous détruire »[102]. Qu'attendre d'un royaume terrestre où les traités les plus solennels – « plus sacrez que le Traité que les Gabaonites avoient obtenu de Josué » – ont été violés ? Mieux vaut obéir à Dieu – asile et forteresse des opprimés – qu'aux ordres des hommes appelés à périr[103], *a fortiori* à ceux d'un roi qui persécute quand il a le devoir de protéger ses sujets[104]. Le ton a changé entre le moment où Brousson croit à la perfidie des jésuites et du clergé, et celui où il tient le monarque pour parfaitement informé et résolu à immoler ses sujets protestants sur l'autel d'un catholicisme

---

97. C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 109-110 (lettre du 10 juillet 1693 à l'intendant Basville). Le prédicateur ne cite pas uniquement Ac 5,29 mais mentionne aussi Dn 3 (probablement Dn 3,12 – 3,18 – 3,28) et Ac 4 (vraisemblablement Ac 4,19-20).

98. *Reponse aux objections que l'on fait contre le rétablissement de l'Édit de Nantes*, s.d., in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 267-276 (objections I, p. 267 ; II, p. 268 ; III, p. 269).

99. *Confession de foi raisonnée...*, in : C. Brousson, *Pièces pieuses...*, pièce 1, p. 6 (art. V à l'appui de Mt 15,3).

100. *Ibid.*, p. 10 (art. XI), p. 14 (art. XVI), p. 15 (art. XVII), p. 19 (art. XIX).

101. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon II, p. 44.

102. *Requête à Dieu ou Prière générale des Fidèles persécutez & massacrez en France pour le Service de Dieu*, in : C. Brousson, *Pièces pieuses...*, pièce 2, p. 9.

103. *Ibid.*, p. 10, 11.

104. *Reponse aux objections que l'on fait contre le rétablissement de l'Édit de Nantes*, s.d., in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 274-275 (objection XII).

triomphant[105]. N'ayant de cesse de clamer la puissance de Dieu et d'exhorter à tenir ses commandements pour supérieurs à ceux de Louis XIV, Brousson engage à l'insoumission des consciences, fustigeant les réformés se prosternant devant un « ver de terre »[106]. En stigmatisant la faiblesse des fidèles autant que la vanité du souverain sans compassion pour ses sujets[107], Brousson exhorte les siens à rester fidèles au Roi des Rois, tant en les interpellant sur leur trahison en faveur d'un « homme mortel »[108] et d'un clergé catholique usurpateur qu'en les invitant à mettre fin à l'abomination d'une déférence sacrilège :

> n'a-t-on pas vû [...] une infinité de personnes, qui *ont tourné le dos au Temple de l'Éternel, pour se prosterner devant le Soleil*, c'est-à-dire [...] pour obéir à l'Anté-christ, qui est le Soleil mystique du Monde idolatre ; & à leur propre Prince, qui est le *Soleil* mystique de ses États [...] & qui prend même pour son Symbole le *Soleil*? Ce sont-là les diverses abominations qui émeuvent la jalousie de Dieu[109].

Cherchant à s'opposer à la destruction du règne de Dieu et à l'extermination de son Peuple, Brousson commande à ses frères de faire vivre la foi : « à sonner du cornet de Sion »[110]. Invitant à ne pas craindre les puissances oppressives, il appelle à conserver la « précieuse liberté de servir Dieu ». En résonance à Ga 5,1, Brousson exhorte à « ne plus se soumettre au joug de la servitude » catholique (p. 103), ainsi à ne plus blesser leur conscience en sacrifiant aux ordres du temps mais, par une piété ardente, à se conformer aux ordonnances divines[111].

---

105. C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 322.

106. « Vous tremblez à la voix d'un homme mortel, qui n'est qu'un ver de terre » : *Epître à tous les Réformez qui perseverent encore dans leur revolte*, s.d. [1692], in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 207. Plus loin, il ajoute : « On voit tous les jours une infinité de personnes qui sacrifient leur vie pour le service des Rois de la Terre, qui sont des hommes mortels, qui n'ont presque rien pour eux [...] & vous ne voulez exposer ni vôtre vie ni vos biens pour le Roi des Rois [...] celui qui vous a donné la vie, le mouvement & l'être, qui a même livré son propre Fils à la mort pour vôtre salut, qui vous a honorez de la connoissance de sa vérité [...] ? » (*ibid.*, p. 211).

107. *Lettre à tous ceux qui craignent Dieu, & qui veulent se sauver, sur la corruption & l'impénitence générale, qu'on remarque en France* (février 1692), in : C. Brousson, *Lettres et opuscules...*, p. 80.

108. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon XII, p. 189-190.

109. *Ibid.*, p. 164-166.

110. C. Brousson, *Relation sommaire des merveilles...*, p. 62.

111. Laissant au roi juger en son âme et conscience de la légitimité de leur désobéissance : « Dieu nous ordonne de nous assembler au nom de son Fils, et cependant Votre Majesté nous le défend. Dieu le veut et Votre Majesté ne le veut point. À qui devons-nous obéir ? Que Votre Majesté, s'il lui plaît, le juge elle-même », lettre à Louis XIV

Puissante, l'exhortation à ne pas laisser détruire l'« héritage » (p. 109) assigne à la lutte, en l'occurrence à ne rien céder aux persécuteurs que Dieu s'apprête à détruire. Le vocable est volontiers guerrier : appelant à former une « milice spirituelle » déterminée au combat, Brousson sollicite des « soldats » (p. 94) pour avancer la « gloire » de Dieu et préparer son « triomphe » (p. 107). Une tonalité que l'on retrouve dans le sermon XIV qui étaye l'aspect combatif de la ferveur :

> Si vous voulez [...] être sauvez [...], il faut que [...] vous arrachiez à vos ennemis la victoire que vous leur avez laissé remporter avec tant de facilité. Il faut que vous vous releviez pour une bonne fois ; que vous vous armiez de zèle & de courage [...], que vous gardiez la foi, & que vous acheviez heureusement vôtre course ; afin que vous obteniez la couronne de justice que Dieu prépare à ceux qui auront vaincu & persévéré jusqu'à la fin[112].

Dans le sermon X, l'appel final à retourner à Dieu constitue la quintessence de son message de résistance – message à double détente par le truchement de la langue de Canaan :

> [...] mes chers Fréres, retournez à vôtre Dieu ; [...] rallumez vôtre zéle [...] ; confessez sa Vérité [...]. Appréhendez-vous de mourir de faim, si vous lui étes fidéles ? N'est-ce pas lui qui est la source de tous les biens ? N'est-ce pas lui qui a soin des oiseaux des Cieux & des bêtes de la Terre [Mt 6,26] ?
>
> Craignez-vous la puissance & la cruauté des hommes, si vous faites vôtre devoir envers Dieu ? Ne savez-vous point que Dieu est plus puissant que tous les hommes du Monde, & qu'il réprime leur violence quand il lui plait ? [...] Considérez bien les grandes merveilles qu'il fit autrefois en Égypte, pour délivrer son Peuple, & pour punir ceux qui l'opprimoient. Considérez comme il fendit ensuite les eaux de la Mer, pour faire passer les Israélites, & comme il fit venir ces mêmes eaux sur leurs ennemis, de sortent qu'ils périrent tous [Ex 14,16-29]. Considérez aussi la grande merveille qu'il fit du tems du Roi Ezéchias, lors que dans une seule nuit un de ses Anges tua cent-quatre-vingt-cinq-mille hommes du Camp des Assyriens, qui vouloient détruire son héritage [2 R 19,35]. Voyez ce que ce Grand Dieu fit encore en faveur des trois jeunes Hébreux [...] qui ne voulurent pas se prosterner devant l'Idole. Ils furent jettez dans une fournaise ardente : mais Dieu, qui fut toûjours avec eux, réprima la violence du feu ; De sorte que le feu ne fit autre chose, que brûler leurs liens ; au lieu qu'il consuma leurs ennemis [Dn 3,16-30]. Voyez enfin ce que ce Grand Dieu fit aussi pour la délivrance de Daniel, qui ne voulut point cesser de le servir, quoi

---

(31 décembre 1692), citée d'après Laurent Theis, « Claude Brousson en 1692 », *BSHPF*, t. 139, 1993, p. 137.

112. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon XIV, p. 217.

que cela lui eût été défendu par l'Édit du Roi. Ce fidéle Serviteur de Dieu fut jetté dans la fosse des Lions ; mais Dieu ne l'abandonna point : il ferma la gueule de ces bêtes féroces, il le délivra, & fit périr ses cruels Persécuteurs [Dn 6,8-25].

Si nous sommes donc fidéles à nôtre Dieu, il ne manquera pas de faire aussi de grandes merveilles en nôtre faveur. Il nous délivrera de la [...] Servitude, [...] & il détruira ceux qui nous opriment, s'ils ne se convertissent.

Retournons donc à nôtre Dieu, [...] car nous nous sommes tous éloignez de ses saintes voyes, les uns d'une maniére, les autres d'une autre. [...] mettons-nous en état de tout sacrifier pour le Service de nôtre Dieu : confessons hautement son [...] Nom : afin [...] qu'il nous maintienne dans son Alliance ; [...] qu'il nous fasse la grace de voir bien-tôt le rétablissement de ses Églises désolées, qu'il nous donne désormais la liberté[113].

L'épisode des trois Hébreux, tiré de Dn 3,16-30, est très éclairant : tout en illustrant la langue de Canaan, il renseigne sur le message profond de Brousson. Car il n'est pas dit dans le récit biblique que les ennemis furent consumés par le feu, mais le pasteur promet la vengeance[114]. Par contre, Brousson tait la louange du roi Nabuchodonosor qui, malgré la transgression de ses ordres par les Hébreux, reconnaît le Dieu auquel ses prisonniers se confient en refusant de se prosterner devant lui :

[Nabuchodonosor] prit la parole, et dit : Béni soit le Dieu de Sadrac, Mésac, et Habed-négo qui a envoyé son Ange, et a délivré ses serviteurs qui ont eu espérance en lui, et qui ont violé la parole du Roi, et ont abandonné leurs corps, pour ne servir aucun dieu que leur Dieu, et ne se prosterner point devant aucun autre [Dn 3,28].

Sans être directement valorisée, cette reconnaissance n'en reste pas moins présente et rejoint l'épisode suivant de la fosse aux lions où Brousson fait valoir la fermeté de Daniel, délivré de la fosse par sa fidélité à servir son Dieu en dépit de l'interdiction du roi Darius. Brousson s'extrait du dilemme entre Rm 13 et Ac 5,29. Sans avoir à l'écrire, il tranche et adresse un message clair à ses coreligionnaires qui consiste à accorder la préséance de la fidélité à Dieu sur les ordres du roi. Dans ce

113. C. Brousson, *La manne mystique...*, sermon X, p. 108-110.

114. Ce qu'il laisse entendre ailleurs lorsqu'il convoque le livre d'Esther et sélectionne la chute du tyran : tandis que tous les fidèles pensaient périr et se trouvaient dans une extrême désolation, ils étaient à la veille de leur délivrance et de leur triomphe. L'édit publié contre eux fut révoqué, leur oppresseur – le roi Haman – pendu à la potence (d'abord dressée pour le fidèle Mardochée qui avait refusé de se prosterner devant lui), et leurs ennemis détruits : *ibid.*, sermon XI, p. 140.

même épisode de la fosse (Dn 6,8-25), Brousson ne poursuit pas jusqu'à la finale montrant Darius acquis au Dieu de délivrance de Daniel. Le message pourtant pointe en filigrane : seule la persévérance en la foi, que permet le zèle pour le service et la gloire de Dieu, peut favoriser la reconnaissance des justes.

Dans la convocation de cette histoire biblique – de cette *Alter Biblia* – qui sert d'écrin à l'éloge de la fidélité et qui, selon Claude Brousson, s'accomplit une dernière fois pour les huguenots[115], le zèle apparaît comme la clé de voûte de la défense de la Réforme. Arme de prédilection contre la tyrannie catholique, il l'érige en forteresse de la foi contre la persécution religieuse au profit d'une sédition tout entière spirituelle. L'état d'amour violent qu'il associe au zèle prône une guerre des cœurs qui engage une indocilité déclarée au prince. La ferveur est le moyen que le prédicateur choisit pour riposter à la catholicisation forcée de sa communauté. Dans cette optique, il fait du zèle la source d'une piété offensive, d'un amour conquérant. Sa définition, renforcée par la conviction d'une urgence eschatologique, le dresse en exigence salvatrice. Levier d'une dévotion active, il constitue, dans l'épreuve et face à la violence catholique qui requiert la fermeté, l'une des modalités centrales de l'émancipation spirituelle à laquelle Brousson aspire à mener les siens.

Remède contre l'inconstance, le zèle sert à combattre le conformisme de certains, la docilité ou l'irrésolution des autres, et anime le combat des plus déterminés. Érigé en garde-fou contre la transgression de l'allégeance à Dieu, il doit faire rayonner l'insoumission des consciences. Cette conception étaye l'interprétation broussonienne de l'engagement chrétien qui ne consiste pas seulement à préserver sa foi, mais à la sublimer par le don de soi. Chez Brousson, faire preuve de zèle est une façon de célébrer l'Alliance, de sceller l'union. La victoire sur les persécuteurs réside dans le chant de cet amour et le témoignage ardent de l'espérance en Dieu. À l'instar d'une dorsale autour de laquelle se forge son discours de résistance active, le zèle qu'il promeut postule une audace de foi pour épée glorieuse. Le zèle broussonien revient à s'exposer pour être protégé par Dieu, à se mettre en danger pour se faire connaître des adversaires et saper leurs efforts, tout en se mettant à couvert de la réprobation de l'Éternel. Sa conception radicale de la dévotion à Dieu est à la hauteur de la valeur transgressive qu'il prête au zèle comme condition du redressement des réformés et matrice d'une lutte victorieuse. C'est en partie autour de l'ardeur que se redéfinissent les conditions et les critères

115. F. Alberts, *La « Langue de Canaan »*, ouvr. cité, p. 54.

d'appartenance à la communauté des élus qui pose l'identité du *vrai chrétien* dans l'intensité de sa ferveur et sa force de fidélité. Dans l'homilétique de Claude Brousson, le zèle est un des éléments de (re)structuration de l'Église affligée, la condition de sa survie dont le prédicateur veut donner à entendre la place éminente dans le combat pour le salut.

Avant que n'advienne en 1702 le temps des armes, le zèle de Brousson promeut une piété subversive, une guerre d'ardeur. Dans l'adversité, seule la ferveur peut, selon lui, permettre de triompher de l'oppression.